



N/REF : CL/FM/CD

**Mesdames les Conseillères Municipales,  
Messieurs les Conseillers Municipaux**

**OBJET : CONVOCATION**

**Linass, le 15 septembre 2023.**

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 à 20h00  
à la Salle Polyvalente de la Lampe**

**ORDRE DU JOUR**

- Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 29 juin 2023.
- Décision Municipale n°04-2023 à n°05-2023.

**AFFAIRES GENERALES**

1. Présentation du rapport annuel 2022 de la Commission Communale d'Accessibilité pour les personnes en situation de handicap.
2. Entrée de la SPL des territoires de l'Essonne dans le GIE CITALLIOS-CITALLIA.
3. Revalorisation des droits de place pour les manifestations.
4. Approbation de la convention entre la ville de Linas et l'association Super Noah pour la co-organisation d'un évènement.

**FINANCES**

5. Participation financière exceptionnelle au SIRM.
6. Approbation du rapport de la CLECT Paris-Saclay du 14 juin 2023.
7. Décision Modificative n°1 – Budget 2023.

**RESSOURCES HUMAINES**

8. Modification du tableau des effectifs.
9. Mise à disposition d'un agent de la Ville au CCAS.
10. Approbation de contrats d'apprentissage.

**URBANISME**

11. Convention de Projet Urbain Partenarial – Urvatys. (Attention à prendre en compte les observations de l'avocat d'URBATYS).

**SCOLAIRE**

12. Modification des tarifs.

**QUESTIONS DIVERSES**

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

**Christian LARDIÈRE**  
Maire de Linas

